

VOUS ASSURER LE MEILLEUR CADRE DE VIE

Petites villes de demain (PVD)

Dispositif d'accompagnement lancé en 2021 au niveau national par l'ANCT, le programme PVD accompagne les communes de moins de 20000 habitants, assurant un rôle de centralité, dans leurs démarches de revitalisation de leur centre-bourg. Il permet par ailleurs de solliciter des financements auprès de l'État ou d'autres partenaires pour réaliser leur projet de territoire.

Historique

Sur le territoire de Saint-Lô Agglo, trois communes bénéficient du label Petites villes de demain, Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon et Torigny-les-Villes. Elles ont été retenues dès juillet 2021, dans le cadre d'une candidature conjointe avec Saint-Lô Agglo.

Ainsi labellisées, elles se sont engagées jusqu'en 2026, dans une réflexion sur les grands enjeux de demain, la mise en œuvre de solutions co-construites afin d'assurer le meilleur cadre de vie à leurs habitants et de répondre aux nouvelles problématiques sociales et économiques sur les 15 prochaines années.

Des territoires en action

Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon et Torigny-les-Villes ont chacune un projet de territoire avec des orientations retenues : améliorer le cadre de vie dans une approche durable, développer une économie diversifiée en matière d'habitat, d'emplois et revitaliser le centre-bourg.

Les conventions PVD signées le 15 septembre 2021 ont défini l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre au sein de ce périmètre ORT (opération de revitalisation de territoire) à chaque commune et pour lequel des modalités juridiques et fiscales peuvent s'appliquer. Ces actions renforçant l'attractivité commerciale et touristique.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Un accompagnement sur mesure

© CLAIRE PELTIER

Les petites villes de demain bénéficient d'un accompagnement en ingénierie pour leurs projets. Ouvert également aux porteurs de projets privés (associations, habitants, commerçants ...), vous pouvez prendre contact avec la cheffe de projet « Petites villes de demain » pour obtenir plus d'informations, des conseils techniques ou financiers.

En savoir plus sur :

L'opération de revitalisation de territoire (ORT)
Consulter le site ecologie.gouv.fr

Guide des ORT
[Lire le guide](#)

CONTACT



AGENT SAINT-LÔ AGGLO

Lynda MIRVILLE

**Référente au contrat
"Petites Villes de Demain"**

[02 14 16 01 01](tel:0214160101)

[Courriel](#)



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00